LA LETTRE du Maire

N°01 LETTRE D'INFORMATION DU MAIRE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

AVRIL 2021

Actions de soutien au monde culturel.

Ouverture à Saint-Médard-en-Jalles d'un centre de vaccination Covid-19.

ÉDITO

Chères Saint-Médardaises, chers Saint-Médardais,

Depuis notre arrivée à la Mairie en juillet 2020, dans un contexte de crise sanitaire, mon équipe et moi-même mettons toute notre énergie à trouver, avec les services municipaux, des solutions concrètes pour accompagner au mieux ceux qui se trouvent le plus en difficulté.

Aux côtés des habitants, des associations, des commerces de proximité et de tous les autres acteurs de la vie locale, nous œuvrons pour faciliter le quotidien de tous et préserver le lien social autant que possible.

Il m'a semblé important de rappeler, dans cette « *Lettre du Maire* » les actions menées ces neuf derniers mois. Je souligne le fait que les décisions que nous avons votées, en Conseil Municipal, tiennent compte de la situation sanitaire dans laquelle nous nous trouvons. Elles restent également cohérentes avec notre projet politique, qui repose sur **trois grands piliers : la solidarité** qui doit nous relier les uns aux autres afin de ne laisser personne sur le bord de la route, **la transition écologique** qu'il nous faut engager immédiatement si nous voulons préserver notre santé et l'avenir de nos enfants, et enfin, **la participation citoyenne**, au service des deux premiers, comme l'outil indispensable d'une transition collective et co-construite vers le monde de demain, à l'échelle de notre belle ville et de ses quartiers spécifiques.

Je tiens à saluer l'investissement des agents municipaux dans leurs missions de service public, y compris en dehors de leurs missions habituelles. Le renforcement des équipes, notamment par un redéploiement des personnels, a été nécessaire pour s'adapter aux protocoles sanitaires. La solidarité entre services a pleinement joué. Les personnels, ceux de l'Ehpad, de la résidence autonomie (résidence pour personnes âgées), du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des écoles, de la petite enfance, mais aussi de tous les autres services de la Ville, ont été exemplaires. La qualité des services publics a été préservée malgré les lourdes contraintes, sans cesse en évolution au fil des déclarations du Gouvernement, et les situations sensibles à gérer au quotidien. Ils méritent toute notre reconnaissance.

Je suis attaché à des valeurs de respect et de dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux. C'est pourquoi j'ai aussi pris contact avec les villes voisines afin d'étudier la possibilité de mutualiser certains projets, de créer de nouveaux liens entre nos territoires et d'optimiser nos ressources au service de la population de nos communes. C'est le cas pour le centre de vaccination que nous avons ouvert au Club-house de Saint-Médard-en-Jalles, et ce sera le cas pour le centre de santé comme pour d'autres projets à venir.

Sachez que vos élus ne ménagent pas leurs efforts et qu'ils sont très présents sur le terrain, à votre écoute dans chaque quartier et sur le marché le samedi. N'hésitez pas à les contacter, à vous impliquer dans votre Conseil de territoire, pour apporter vos idées, votre expérience, votre savoir-faire ou simplement votre envie de travailler avec d'autres habitants à la préservation et à l'amélioration de la qualité de la vie à Saint-Médard-en-Jalles.

Nous ne sommes qu'au début de l'aventure et je tiens à vous assurer que, bien que nous naviguions sur une mer fort agitée, nous saurons garder le cap que nous vous avons annoncé.

Votre Maire,
Stéphane Delpeyrat

VILLE DE SAINT MÉDARD EN JALLES

JUILLET 2020 - AVRIL 2021 : NOS ACTIONS, À VOTRE SERVICE

Distribution de masques aux écoliers.

SOLIDARITÉ & SANTÉ

• Tarif social pour la restauration scolaire : repas à moins de 1€ pour 378 familles.

• Aide exceptionnelle de rentrée scolaire de 100€ par enfant (pour des achats alimentaires dans les commerces de la Ville), au total 834 écoliers ont pu en bénéficier.

• Fourniture de masques aux familles, aux personnes fragiles et aux écoliers.

• Rénovation en cours de 7 logements (communaux) qui seront réservés à l'hébergement d'urgence, comme par exemple en cas de violences intra-familiales.

• Mise en place d'un Comité sanitaire qui réunit professionnels de santé, élus et services de la Ville afin de partager l'information et mieux accompagner cette période de pandémie.

• Lancement du projet de Centre de Santé communal.

• Ouverture d'un centre de vaccination intercommunal à Saint-Médard, en collaboration avec les professionnels de santé et les communes voisines du Taillan, Saint-Aubin, Le Haillan et Eysines.

• Installation d'un Frigo solidaire anti-gaspi dans le centre-ville, derrière le CCAS.

• Offre de transport accompagné pour les personnes isolées (+ 75 ans) vers les centres de vaccination et aide à la prise de rendez-vous (CCAS).

• Signature d'une Convention avec le foyer Marc Boeuf pour un poste de soutien aux aidants.

• Création d'un poste d'accompagnateur numérique afin de faciliter l'accès aux droits pour les personnes qui en sont éloignées faute d'information et d'accès à Internet (recrutement en cours – en grande partie financé par des subventions).

SOLIDARITÉ & COMMERCES DE PROXIMITÉ

• Mise en œuvre d'un plan de relance des commerces de proximité et d'une campagne de communication.

• Utilisation d'une plateforme en ligne pour faciliter le click & collect et donner de la visibilité aux petits commerces.

• Mise en ligne sur le site Internet de la Ville des commerces et restaurants en activité, par quartier, pendant le confinement et couvre-feu.

• Versement d'une subvention à l'association des commerçants et artisans saint-médardais.

• Recrutement d'une chargée de mission commerces de proximité.

• Révision du plan du marché pour fluidifier la circulation et permettre l'implantation de nouveaux commerçants.

SOLIDARITÉ & CULTURE

• Mise en place de la gratuité des Médiathèques pour les habitants de la commune.

• Remise d'un bon d'achat à tous les élèves de CP et à tous les bacheliers, chez notre libraire indépendante, afin d'inviter nos enfants à découvrir les joies de la lecture.

• Organisation d'un drive à la Médiathèque pour une continuité du service.

• Adaptation des tarifs de l'école municipale de danse et musique.

• Programmation de spectacles impromptus en plein air dans les quartiers et de spectacles en ligne sur le site Internet de la Ville durant cette période où toutes les salles sont fermées.

• Implantation de sapins de Noël dans les quartiers.

Mise en place de la gratuité des Médiathèques de la Ville pour tous les Saint-Médardais.

Installation d'un Frigo solidaire anti-gaspi derrière le CCAS.

Opérations «Nettoyons notre nature».

Mise en place des permanences des élus sur le marché, à la Mairie et dans les Mairies annexes.

Utilisation d'une plateforme en ligne pour faciliter le Click & Collect.

SOLIDARITÉ, EMPLOI & ÉCONOMIE

• Mise en œuvre d'un Plan d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi :

- micro-crédit et accompagnement à la création d'entreprise avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) ;
- aide à la mobilité (permis de conduire) ;
- adhésion au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) - ADSI Technowest ;
- signature d'une convention avec Pôle Emploi et mise en réseau des acteurs de l'emploi sur la commune ;
- recrutement d'une chargée de mission Emploi.

• Mise en place de prêts d'honneur pour les étudiants.

• Ouverture de l'espace Copernic - qui était exclusivement tourné vers la domotique - vers la transition écologique et les énergies vertes.

• Lancement du SpaceHub.

ASSOCIATIONS, JEUNESSE & SPORT

• Diagnostic du tissu associatif pour accompagner plus efficacement leur reprise.

• Dialogue permanent, soutien et échange régulier (sur le terrain et en visioconférences) avec les associations du territoire.

• Lancement du Conseil de la Vie Associative.

• Concertation entre les associations et les services de la Ville avec, pour aboutissement, l'implantation du Centre Social Confluences salle Jacques Brel et la mutualisation de locaux (Maison Silhouette) pour accueillir le dispositif Garantie Jeune.

• Maintien des Vacances sportives malgré les fermetures de salle, avec un nouveau créneau pour les enfants de 12 à 14 ans, ainsi que l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap.

• Maintien des subventions aux associations en faveur de la poursuite des activités et proposition de solutions d'adaptation.

• Confirmation de la volonté de la Ville de rendre le sport toujours plus accessible grâce à l'attribution d'une subvention pour équiper une association qui accueillera des sportifs paralympiques à l'entraînement.

URBANISME, TRAVAUX & PARTICIPATION CITOYENNE

• Décision d'élaborer une nouvelle Charte de l'urbanisme en concertation avec la population et les acteurs de l'urbanisme local, pour imaginer ensemble la ville de demain.

• Vote de la Charte de la participation et lancement des 6 conseils de territoire dans les différents quartiers de la commune.

• Groupes de travail impliquant les habitants, les services municipaux, les élus et les autres acteurs concernés. Exemple : le groupe d'étude de projet pour la rénovation de l'école de Cérillan.

• Réhabilitation du labyrinthe végétal des Bords de Jalle (Gajac).

• Adaptation de l'agencement du bâtiment Pierre Mendès France.

• Autres travaux : Cosec, salle Georges Brassens...

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

• Engagement de la Ville sur l'égalité femmes-hommes, par la signature de la charte européenne.

• Mise en œuvre d'actions de sensibilisation internes et en direction du public, des associations, des centres sociaux, des scolaires (comme au lycée Jehan Dupérier par exemple).

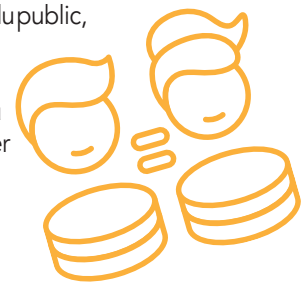

JUILLET 2020 - AVRIL 2021 : NOS ACTIONS, À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & PRÉVENTION

- Renforcement des effectifs de la Police municipale (l'équipe passe de 6 à 9 agents).
- Relance du Comité Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- Acquisition d'un radar et réalisation de contrôles de vitesse réguliers, par la Police Municipale, notamment sur les axes problématiques signalés par les habitants.

TRANSPORT & MOBILITÉS

- Lancement des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Vote, par Bordeaux Métropole, d'une délibération actant la réalisation du BHNS à l'horizon 2024 sur un tracé Gare Saint-Jean / Saint-Aubin, et l'étude d'un prolongement vers les quartiers Ouest.
- Participation à la consultation « Renouvellement de la délégation de service public Transports » de Bordeaux Métropole. Identification de trois axes d'amélioration : la desserte des quartiers ouest et des deux terminus tram, ainsi que les liaisons inter-quartiers.
- Travail sur le Plan vélo et mobilités actives, avec Bordeaux Métropole.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ENVIRONNEMENT

- Réflexion autour du Plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier municipal.
- Recrutement de 4 jeunes en service civique pour sensibiliser la population et accompagner la transition au quotidien, complétant ainsi l'équipe des 3 « ambassadeurs du vélo ».
- Adhésion au plan de lutte contre les moustiques de Bordeaux Métropole, alliée à un plan de protection des hirondelles (friandes de moustiques).
- Lancement du Plan vélo et mobilités actives, en relation avec Bordeaux Métropole.

DES ÉLUS SUR LE TERRAIN & À L'ÉCOUTE

- Remise, par les élus, d'une boite de chocolats de qualité locale aux Saint-Médardais(es) de plus de 85 ans, à leur domicile, à l'occasion des fêtes de fin d'année ; l'objectif de cette action : prendre des nouvelles de nos aînés et identifier les éventuelles difficultés et situations d'isolement.
- Mise en place des permanences des élus « Gardons le lien », sur le marché du samedi matin, dans les mairies annexes et à la mairie.
- Création, sur le site Internet de la Mairie, d'un formulaire « J'écris au maire » avec déjà plus de 400 messages traités.
- Organisation de « Facebook live » du Maire pour informer les habitants sur les sujets d'actualité ou de préoccupation et répondre à leurs questions.

Recrutement de trois «Ambassadeurs du vélo ».

Lancement des « Conseils de territoire » pour favoriser la participation citoyenne.

Renforcement des effectifs de la Police municipale
(photo : atelier de prévention « sécurité routière » dans les écoles »).

Directeur de la publication : **Stéphane Delpeyrat**
Édition AVRIL 2021
Rédaction : **Cabinet du Maire**
Conception et photos : **direction Communication**
Imprimerie : **BLF**.

Contact : Hôtel-de-Ville
place de l'Hôtel-de-Ville CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles cedex
Tél. : 05 56 57 40 40
mairie@saint-medard-en-jalles.fr

VILLE DE SAINT MÉDARD EN JALLES